

prit sans doute les mêmes dispositions à l'égard du comte de Comminges (1).

Les événements d'Angleterre occupèrent également le concile. Le pape, à la prière du roi Jean, excommunia tous les barons d'Angleterre qui persécutaient ce prince, bien qu'il fût croisé et vassal de l'Église romaine. L'excommunication comprenait tous leurs auteurs, et tous ceux qui travailleraient à envahir son royaume ou empêcheraient d'aller à son secours.

Le patriarche des Maronites, qui, sous Lucius III, s'étaient réunis à l'Église romaine, vint au concile de Latran, où il s'instruisit pleinement de la foi et des saintes cérémonies, et les fit observer par sa nation (2).

On traita aussi l'affaire de Rodrigue, archevêque de Tolède, qui prétendait avoir la primatie sur les quatre archevêques de Brague, de Compostelle, de Tarragone et de Narbonne. Bien qu'on n'ait rien décidé sur cette question, l'archevêque, qui la traita avec une grande habileté, acquit néanmoins beaucoup de droits pour son église (3).

On établit un évêché à Chiemsée, et l'on ordonna Ruger pour premier évêque (4).

(1) *Histoire du Languedoc*, tom. III, pag. 280. — Hurter, *Histoire d'Innocent III*, tom. III.

(2) Le P. Labbe, tom. XI, pag. 234. — Baronius, *ad ann.* 1182, n. 4.

(3) Garcias, *de Primat. Tolet.*, tom. V. — Le P. Labbe, tom. XI, pag. 235.

(4) *In chronico Salisburgensi.*

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS CE QUATRIÈME VOLUME (1).

* IV ^e Concile de Verberie, l'an 869. — Contre Hinemar de Laon.	
— Il jette l'interdit sur son diocèse.	1
* Concile d'Attigny, l'an 870. — Condamnation de Carloman.	2
— Soumission d'Hinemar de Laon.	<i>Ib.</i>
* I ^{er} Concile de Douzi, l'an 871. — On y dépose Hinemar de Laon.	3
— Lettre synodale de ce concile au pape Adrien.	9
Concile de Senlis, l'an 873. — Contre Carloman à qui l'on crève les yeux.	10
Concile de Ravenne, l'an 874. — Touchant un différend entre le duc de Venise et le patriarche de Grade.	11
II ^e Concile de Douzi, l'an 874. — Contre les mariages incestueux et l'usurpation des biens de l'Église.	<i>Ib.</i>
— Affaire de l'abbesse Duda.	12
Concile de Pavie, l'an 876. — Touchant l'élection de Charles le Chauve à l'empire.	13
Concile de Pontion, l'an 876. — On y donne à Anségise, archevêque de Sens, le titre de primat des Gaules et de Germanie.	14
— On y confirme l'élection de l'empereur Charles.	15
— Canons.	16
Concile de Rome, l'an 877. — On confirme l'élection de l'empereur.	19
Concile de Ravenne, l'an 877. — Touchant les désordres de l'Église et de l'État.	<i>Ib.</i>
Concile de Troyes, l'an 878. — Le pape Jean VIII en fait l'ouverture.	20
— Requête contre Hinemar de Reims.	21
— Canons.	23
— Le pape couronne Louis le Bègue.	24

(1) Ce signe, placé à côté du titre d'un concile, indique que ses décisions ou décrets ne sont pas reçus dans l'Église. Si, dans ce volume, nous avons négligé de faire connaître par ce signe les conciles qui ont été rejetés, c'est parce que nous avons omis une partie de ces conciles et que nous avons qualifié la plupart des autres de conciliaabules.

Concile de Rome, l'an 879. — Le pape excommunie l'archevêque de Milan.	26
Concile de Rome, l'an 879. — Le pape y reconnaît Photius pour patriarche de Constantinople.	<i>Ib.</i>
Concile de Mante, l'an 879. — On y donne le titre de roi au duc Boson.	27
Concile de Rome, l'an 879. — On y dépose Anspert, archevêque de Milan.	28
*Concile de Constantinople, faux VIII ^e , l'an 879. — Assemblé par les intrigues de Photius. — Canons.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 881. — Contre Athanase, évêque de Naples.	37
Concile de Fimes, l'an 881. — Contre Odacre, élu évêque de Beauvais.	<i>Ib.</i>
— Canons.	38
— Lettre d'Hincmar au roi sur la liberté des élections.	40
Capitulaire de Carloman, l'an 884.	43
Concile de Châlons-sur-Saône, l'an 886. — Touchant la paix de l'Église.	44
Concile de Nîmes, l'an 886. — Contre Selva, prêtre espagnol.	<i>Ib.</i>
Concile de Cologne, l'an 887. — Contre ceux qui pillaient les églises.	<i>Ib.</i>
Concile de Mayence, l'an 888. — Canons.	45
Concile de Metz, l'an 888. — Canons.	46
Statuts de Riculfe, l'an 889.	48
Concile de Wormes, l'an 890. — Touchant un différend entre l'évêque de Cologne et l'évêque d'Hambourg.	50
Concile de Valence, l'an 890. — Élection et sacre du roi d'Arles.	51
Concile de Reims, l'an 891. — Contre Baudouin II, comte de Flandres.	<i>Ib.</i>
Concile de Meun-sur-Loire, l'an 891. — Pour l'élection de l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif à Sens.	52
Concile de Vienne, l'an 892. — Sur la discipline.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 893. — Contre les désordres dont l'Église était affligée.	53
Concile de Châlons-sur-Saône, l'an 894. — Le moine Gerfroy de Flavigny se purge de l'accusation d'assassinat.	<i>Ib.</i>
Concile de Tribur, l'an 895. — Canons.	54
— On termine le différend entre l'évêque de Hambourg et celui de Cologne.	58
Concile de Nantes, l'an 895. — Canons.	59
Concile d'Angleterre, vers l'an 895. — Contre les dérèglements des princes.	61
*Conciliabule de Rome, l'an 897. — Contre le pape Formose.	<i>Ib.</i>
Concile de Portes, l'an 897.	62
Concile de Rome, l'an 898. — On réhabilite la mémoire du pape Formose.	<i>Ib.</i>
— On confirme l'élection de l'empereur Lambert — Canons.	<i>Ib.</i>
Concile de Ravenne, l'an 898. — Articles.	64

Concile de Compostelle, l'an 900. — Pour la dédicace de l'église de Saint-Jacques.	65
Concile de Reims, l'an 900. — On excommunie les assassins de l'archevêque Foulques, et on élit Hervé.	66
Concile de Compostelle, l'an 900. — Pour l'élection de l'archevêque de Tarragone.	<i>Ib.</i>
Concile d'Oviédo, l'an 901. — On érige l'église d'Oviédo en métropole.	67
Concile d'Angleterre, vers l'an 901. — On érige de nouveaux évêchés.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 906. — Pour le rétablissement d'Argrim, évêque de Langres.	68
Concile de Narbonne, l'an 906.	<i>Ib.</i>
Concile de Jonquères, l'an 906. — On lève l'excommunication portée contre Sinuaire, comte d'Urgel.	69
Concile de Troslé, l'an 906. — Canons.	70
Concile de Fontcouvert, l'an 911.	74
Concile de Tours, l'an 912. — Translation des reliques de saint Martin.	<i>Ib.</i>
Concile de....., vers l'an 913. — On excommunie ceux qui manquent de fidélité au roi.	<i>Ib.</i>
Constitutions de Gauthier, archevêque de Sens, vers l'an 915.	75
— Ce qu'on doit entendre par <i>clercs ribauds</i> (note 3).	76
Concile de Châlons-sur-Saône, l'an 915. — Sur les différends de quelques curés.	77
Concile d'Altheim, l'an 916.	<i>Ib.</i>
Concile de Troslé, l'an 921. — Absolution d'un mort.	<i>Ib.</i>
Concile de Coblenz, l'an 922. — Sur la discipline.	78
Concile de Reims, l'an 923. — On décerne une pénitence contre ceux qui s'étaient trouvés à la bataille de Soissons entre Robert et Charles-le-Simple.	<i>Ib.</i>
Concile de Troslé, l'an 924. — En faveur de l'évêque de Cambrai contre le comte Isaac.	79
Concile de Charlieu, l'an 926. — En faveur de l'abbaye de ce lieu.	<i>Ib.</i>
Concile de Trosley, l'an 927. — Contre la pluralité des femmes.	80
Concile de Duisbourg, l'an 927. — On excommunie ceux qui avaient arraché les yeux à Bennon, évêque de Metz.	<i>Ib.</i>
Concile de Gratley, l'an 928.	<i>Ib.</i>
Concile d'Atlheim, l'an 931.	<i>Ib.</i>
Concile d'Erford, l'an 932. — Sur la discipline.	81
Concile de Château-Thierry, l'an 933.	<i>Ib.</i>
Concile de Fimes, l'an 935.	<i>Ib.</i>
*Concile de Soissons, l'an 941. — Sur les prétendants à l'archevêché de Reims.	82
Constitution d'Odon, archevêque de Cantorbéry, l'an 944.	83
Concile d'Ingelheim, l'an 948. — Pour Artaud, archevêque de Reims.	86
— Canons.	88

Concile de Laon, l'an 946. — On excommunie le comte Thibaud.	89
Concile de Trèves, l'an 948. — On excommunie le comte Hugues et deux évêques.	<i>Ib.</i>
Concile de Londres, l'an 948.	91
Concile de Rome, l'an 949. — On y confirme les conciles d'Ingelheim et de Trèves.	<i>Ib.</i>
Concile de Landaff, l'an 950. — Sur les biens de l'Église.	<i>Ib.</i>
Concile d'Augsbourg, l'an 952 — Canons.	92
Concile de Saint-Thierry, l'an 953. — On excommunie le comte Ragenolde.	93
Concile de Ravenne, l'an 954. — Sur les biens de l'Église.	<i>Ib.</i>
Concile de Landaff, l'an 955. — Sur un homicide.	<i>Ib.</i>
Concile de Bourgogne, vers l'an 955. — Sur les biens de l'Église.	94
Concile de Meaux, l'an 962. — Pour élire un archevêque de Reims.	95
*Conciliabule de Rome, l'an 963. — On y dépose le pape Jean XII.	<i>Ib.</i>
Concile de Constantinople, l'an 763. — Sur le mariage de Nicéphore Phocas.	99
Concile de Rome, l'an 964. — Contre l'antipape Léon.	<i>Ib.</i>
Concile de Brandford, l'an 964. — Contre les décrets du roi Édouin.	102
*Conciliabule de Rome, l'an 964. — Contre le pape Benoît V.	<i>Ib.</i>
Concile de Ravenne, l'an 967. — On y dépose Hérold, archevêque de Salzbourg.	103
Concile d'Angleterre, l'an 869. — Contre l'incontinence des clercs.	104
Concile de Rome, l'an 969. — On y érige Bénévent en archevêché.	106
Concile de Londres, l'an 970. — On y confirme les privilèges de l'abbaye de Glaston.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 971. — Pour la confirmation des privilèges de l'abbaye de Glaston.	107
Concile du Mont-Sainte-Marie, l'an 972. — Pour la réformation de l'abbaye de Mouson.	<i>Ib.</i>
Concile d'Ingelheim, l'an 972. — Contre Adalbéron, neveu de saint Udalric.	<i>Ib.</i>
Concile de Marzaille, l'an 973. — Sur les différends de plusieurs évêques d'Italie.	108
Concile de Constantinople, l'an 975. — On y dépose le patriarche Basile.	109
Concile de Reims, l'an 975. — Contre l'évêque Thibault, usurpateur de l'église d'Amiens.	<i>Ib.</i>
Concile de Vinchestre, l'an 975. — En faveur des moines. Miracle de saint Dunstan.	<i>Ib.</i>
Concile de Kitzington, l'an 978. — Pour les pèlerinages de dévotion.	110
Concile de Calne, l'an 978. — Contre les moines en faveur des prêtres séculiers.	<i>Ib.</i>
Concile d'Ambresbir, l'an 978.	<i>Ib.</i>
Concile de Sens, l'an 980. — Sur les biens de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif.	<i>Ib.</i>

Concile de Rome, l'an 983. — Le pape transfère Giseler à l'archevêché de Magdebourg.	110
Concile de Rome, l'an 983. — Contre les ordinations simoniaques.	111
Concile de Landaff, l'an 988. — On excommunie le roi Athmail.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 989. — En faveur de saint Adalbert, évêque de Prague.	<i>Ib.</i>
Concile de Charroux, l'an 986. — En faveur du monastère de ce lieu.	<i>Ib.</i>
Concile de Reims, l'an 989. — Pour l'élection et la consécration d'Arnoul.	112
Concile de Senlis, l'an 990. — On interdit les églises de Reims et de Laon.	114
Concile de Narbonne, l'an 990. — Contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques.	115
*Conciliabule de Reims, l'an 991. — On dépose Arnoul et on élit Gerbert.	<i>Ib.</i>
*Concile de Saint-Bâle, près Reims, l'an 991. — Contre Arnoul, archevêque de Reims.	117
Concile de Rome, l'an 993. — Le pape canonise saint Udalric, évêque d'Augsbourg.	126
Concile de Reims, l'an 993. — Contre Herbert III, comte de Vermandois.	127
Concile de Saint-Denis, l'an 993. — Sur les dîmes possédées par les moines.	<i>Ib.</i>
Concile de Mouson, l'an 995. — Contre Gerbert, archevêque de Reims.	128
Concile de Reims l'an 995. — Suite du précédent. On dépose Gerbert et l'on rétablit Arnoul.	131
Concile de Rome, l'an 996.	132
Concile de Ravenne, l'an 997.	<i>Ib.</i>
Concile de Pavie, l'an 997. — On y excommunie Crescence.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 998. — Contre Robert, roi de France. — Canons.	133
Concile de Poitiers, l'an 999 ou 1000. — Canons.	134
Concile de Compiègne, l'an 999.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 1001. — En faveur de saint Bernouard, évêque d'Hildesheim.	135
Concile de Polden, l'an 1001. — On suspend l'archevêque de Mayence de toute fonction.	136
Concile de Francfort, l'an 1001. — Suite de l'affaire de saint Bernouard.	137
Concile de Todi, l'an 1001. — Suite de la même affaire.	<i>Ib.</i>
Concile de Rome, l'an 1002. — Sur l'exemption de l'abbaye de Pérouse.	<i>Ib.</i>
Concile de France, l'an 1002. — Sur le jeûne de la Pentecôte, etc.	138
Concile de Trotmani, l'an 1005.	139
Concile de Francfort, l'an 1007. — Pour l'érection de l'évêché de Bamberg.	<i>Ib.</i>
Concile de Chelles, l'an 1008. — En faveur de l'abbaye de Saint-Denis.	140
Concile d'Enham, l'an 1009. — Canons.	141
Concile de Bamberg, l'an 1012. — Pour la dédicace de la cathédrale et les différends de quelques évêques.	143

Concile de Léon, l'an 1012.	143
Concile de Coblenz, l'an 1012. — On suspend Thierry, évêque de Metz.	<i>Ib.</i>
Concile de Ravenne, l'an 1014.	144
Concile de Rome, l'an 1015. — Sur les immunités de l'abbaye de Fruttare.	<i>Ib.</i>
Concile de Pavie, l'an 1020. — Canons.	145
Concile d'Aire, l'an 1020.	146
Assemblée de Toulouse, l'an 1020. — Contre des enchanteurs qui y sont excommuniés.	147
Concile de Vinchestre, l'an 1020. — Sur l'exemption du monastère de Saint Edmond.	<i>Ib.</i>
Concile de Selingstadt, l'an 1021. — Canons.	<i>Ib.</i>
— Le pape n'est pas un évêque étranger pour l'administration de la Pénitence (note 4).	149
Concile d'Orléans, l'an 1022. — Contre quelques hérétiques.	150
Concile d'Aix-la-Chapelle, l'an 1022. — Sur le différend de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liège.	153
Concile de Mayence, l'an 1023. — On y excommunie le comte Othon.	154
Concile de Poitiers, l'an 1023. — Sur l'apostolat de saint Martial.	<i>Ib.</i>
Synode d'Arras, l'an 1025. — Contre des hérétiques.	155
Concile d'Anse, l'an 1025. — Sur les moines de Cluny.	158
— Si le pape est au-dessus des canons. (Note.)	159
Concile de Limoges, l'an 1025. — Sur l'apostolat de saint Martial.	160
Concile de Francfort, l'an 1027.	<i>Ib.</i>
Synode de Mayence, l'an 1028.	<i>Ib.</i>
Concile de Charroux, l'an 1028. — Contre les hérétiques du temps.	<i>Ib.</i>
I ^{er} concile de Limoges, l'an 1029. — Sur l'apostolat de saint Martial.	161
Assemblée d'Orléans, l'an 1029. — Pour la dédicace du monastère de Saint-Agnan.	162
Concile de Palithi, l'an 1029. — L'archevêque de Mayence s'y réconcilie avec l'évêque d'Hildesheim.	<i>Ib.</i>
Concile de Bourges, l'an 1031. — Canons.	163
II ^e concile de Limoges, l'an 1031. — Sur l'apostolat de saint Martial.	165
Concile de Tribur, l'an 1031. — Sur le jeûne du carême.	171
Concile de Poitiers, l'an 1032. — Sur la foi catholique et la conservation des biens ecclésiastiques.	172
Concile de Ripol, l'an 1032. — Pour la dédicace d'une église.	<i>Ib.</i>
Concile de Pampelune, l'an 1032. — Pour le rétablissement du siège de Pampelune.	<i>Ib.</i>
Conciles divers de France, l'an 1033.	173
Concile de Tribur, l'an 1035 ou 1036.	175
Concile de Poitiers, l'an 1036. — Pour l'affermissement de la paix.	176

Assemblées de la Gaule narbonnaise, l'an 1038 et l'an 1040. — Pour la dédicace de diverses églises.	176
Assemblée de Vendôme, l'an 1040. — Pour la dédicace de l'église du monastère de la sainte Trinité.	<i>Ib.</i>
Concile de Venise, l'an 1040.	177
Synode d'Elne, l'an 1040.	<i>Ib.</i>
Synode de Césène, l'an 1042. — Pour l'établissement de la vie commune des clercs.	178
Concile de la province de Narbonne, l'an 1043 et l'an 1045. — En faveur de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa.	<i>Ib.</i>
Concile de Constance, l'an 1044. — Pour maintenir la paix.	<i>Ib.</i>
Assemblée d'Arles, l'an 1046. — Pour la dédicace de l'église.	<i>Ib.</i>
Concile de Sutri, l'an 1046. — Pour la réunion de l'Église.	179
Concile de Rome, l'an 1047. — Contre les simoniaques.	<i>Ib.</i>
Concile de Sens, l'an 1048. — Pour la fondation du monastère de Provins.	180
I ^{er} concile de Rome, l'an 1049. — Contre les simoniaques.	<i>Ib.</i>
Concile de Reims, l'an 1049. — Contre les abus qui déshonoraient l'Église de France.	181
— On déclare que le pape seul est primate de l'Église universelle.	183
— On excommunie l'évêque de Langres.	185
— Miracle arrivé à cette occasion.	<i>Ib.</i>
— On chante pour la première fois l'hymne <i>Veni Creator</i> .	<i>Ib.</i>
Concile de Mayence, l'an 1049. — Contre la simonie et le mariage des prêtres.	187
Concile de Siponte, l'an 1049. — On y dépose deux archevêques.	188
Concile de Pavie, l'an 1049.	<i>Ib.</i>
Concile de Rouen, l'an 1050. — Sur la discipline.	<i>Ib.</i>
II ^e Concile de Rome, l'an 1050. — Contre les erreurs de Bérenger.	189
— On excommunie l'évêque de Dol et ses prétendus suffragants.	190
Conférence de Brionne, l'an 1050. — Contre Bérenger.	193
Concile de Verceil, l'an 1050. — Contre Bérenger et Jean Scot.	194
— Le pape suspend de ses fonctions l'archevêque de Ravenne.	<i>Ib.</i>
Concile de Paris, l'an 1050. — On y condamne Bérenger et Jean Scot.	<i>Ib.</i>
Concile de Coyac, l'an 1050. — Sur la discipline.	195
III ^e Concile de Rome, l'an 1051. — Contre Grégoire, évêque de Verceil.	196
Concile de Mantoue, l'an 1052. — Interrompu par des évêques réfractaires.	<i>Ib.</i>
Assemblée de Limoges, l'an 1052. — Pour le sacre d'Ictérius, évêque de Limoges.	197
Assemblée de Saint-Denis, l'an 1052. — Pour reconnaître les reliques de saint Denis.	<i>Ib.</i>
IV ^e Concile de Rome, l'an 1053.	198
Concile de Narbonne, l'an 1054. — Canons.	<i>Ib.</i>

Assemblée de Barcelonne, l'an 1054. — Contre les usurpateurs des biens de l'Église.	199
Concile de Mayence, l'an 1054. — On y élit le pape Victor II.	200
Concile de Florence, l'an 1055. — On y renouvelle la condamnation de Bérenger.	<i>Ib.</i>
Concile de la province de Lyon, l'an 1055. — On y dépose plusieurs évêques simoniaques.	<i>Ib.</i>
Concile de Tours, l'an 1055. — Contre Bérenger.	201
— On y défend à Ferdinand I ^{er} , roi de Castille, de prendre la qualité d'empereur.	202
Concile de Lisieux, l'an 1055. — On y dépose Mauger, archevêque de Rouen.	<i>Ib.</i>
Concile de Rouen, l'an 1055. — Sur la discipline.	<i>Ib.</i>
Concile de Cologne, l'an 1056. — Pour la réconciliation des comtes de Flandres avec Henri, roi de France.	204
Concile de Saint-Gilles, l'an 1056. — Pour la confirmation de la paix.	<i>Ib.</i>
Synode de Landaff, l'an 1056.	205
Concile de Toulouse, l'an 1056. — Canons.	<i>Ib.</i>
Concile de Compostelle, l'an 1056. — Pour la conservation de la discipline.	208
Concile de Rome, l'an 1057.	<i>Ib.</i>
Assemblée de Narbonne, l'an 1058. — Pour la dédicace de l'église d'Elne.	<i>Ib.</i>
Concile de Sutri, l'an 1059. — On y dépose l'antipape Benott.	209
Concile de Rome, l'an 1059. — Discours du pape Nicolas II.	<i>Ib.</i>
— Canons.	210
— Profession de foi de Bérenger.	212
Concile d'Avignon, l'an 1059.	213
Concile de Melfe, l'an 1059.	<i>Ib.</i>
Synode de Bénévent, l'an 1059. — En faveur de l'abbaye de Saint-Vincent.	<i>Ib.</i>
Concile de Reims, l'an 1059. — Pour le couronnement de Philippe I ^{er} , roi de France.	214
Concile de Tours, l'an 1060. — Canons.	215
Concile de Jacca, l'an 1060. — On y abroge le rit ecclésiastique des Goths.	216
* Conciliabule de Bâle, l'an 1061. — On y élit Cadaloüs antipape.	217
Concile d'Osbor, l'an 1062. — Sur la question de l'élection du pape, si le consentement de l'empereur y était nécessaire.	<i>Ib.</i>
Concile d'Aragon, l'an 1062.	221
1 ^{er} concile de Rome, l'an 1063. — Contre Pierre, évêque de Florence, accusé de simonie et d'hérésie.	<i>Ib.</i>
Concile de Châlons-sur-Saône, l'an 1063. — En faveur de l'abbaye de Cluny.	222
— Si le pape est au-dessus des canons. Note contre Fleury.	223
Assemblée de Moissac, l'an 1063. — Pour la dédicace de l'église.	<i>Ib.</i>

Concile de Mantoue, l'an 1064. — Contre l'antipape Cadaloüs.	224
Concile de Barcelone, l'an 1064. — On y prend le rit romain.	<i>Ib.</i>
Concile de Rouen, l'an 1064. — Pour la dédicace de la cathédrale.	225
II ^e concile de Rome, l'an 1065. — Contre les juriscultes appelés incestueux.	<i>Ib.</i>
III ^e concile de Rome, l'an 1065. — Pour le même objet.	226
Concile d'Autun, l'an 1065. — Pour la réconciliation de l'évêque de cette ville avec le duc de Bourgogne.	<i>Ib.</i>
Concile d'Elne, l'an 1065. — Pour la confirmation de la paix.	<i>Ib.</i>
Assemblée de Westminster, l'an 1066. — Pour les privilèges de cette abbaye.	227
Concile de Bordeaux, l'an 1068. — En faveur de l'abbaye de la Trinité de Vendôme.	<i>Ib.</i>
Concile d'Auch, l'an 1068. — Pour les dîmes des églises cathédrales de la Gascogne.	<i>Ib.</i>
Concile de Toulouse, l'an 1068. — Pour rétablir l'évêché de Lectoure.	228
Concile de Gironne, l'an 1068. — On y confirme la trêve de Dieu.	<i>Ib.</i>
Concile d'Espagne, l'an 1068. — Pour confirmer les privilèges d'un monastère.	<i>Ib.</i>
Concile de Mayence, l'an 1069. — Sur la répudiation que l'empereur Henri IV voulait faire de Berthe.	<i>Ib.</i>
Concile d'Anse, l'an 1070.	230
Concile de Vinchester, l'an 1070. — On y dépose Stigand, archevêque de Cantorbéry.	<i>Ib.</i>
Concile de Normandie, l'an 1070. — Pour la consécration de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry.	231
Concile de Windsor, l'an 1070. — On y dépose quelques prélats.	231
Concile de Londres, l'an 1070. — Pour rétablir dans les villes les sièges épiscopaux.	232
Concile de Pédrédan, l'an 1071. — Pour le sacre de Thomas, archevêque d'York.	233
Concile de Mayence, l'an 1071. — Contre Charles, évêque de Constance, accusé de simonie et de sacrilège.	<i>Ib.</i>
— Les conciles sont confirmés par le Souverain Pontife (note 1).	235
Concile d'Angleterre, l'an 1072. — L'archevêque de Cantorbéry est reconnu primat de celui d'York.	236
Concile de Rouen, l'an 1072. — Canons.	238
* Concile d'Erfort, l'an 1073.	241
Concile de Châlons-sur-Saône, l'an 1073. — On y dépose quelques évêques.	243
Concile de Poitiers, l'an 1073. — Contre Bérenger.	<i>Ib.</i>
1 ^{er} Concile de Rome, l'an 1074. — Contre la simonie et l'incontinence des clercs. — Canons.	244
* Concile d'Erfort, l'an 1074. — Contre les prêtres concubinaires.	246

Concile de Rouen, l'an 1074. — On y condamne la rébellion des moines de Saint-Ouen. 247
 — Canons. 248
 Concile de Saint-Genès, l'an 1074. — Contre les chanoines de Lucques. 249
 II^e Concile de Rome, l'an 1075. — Sur la réformation des mœurs. *Ib.*
 Concile d'Angleterre, l'an 1075. — Sur les femmes et les vierges à qui la crainte avait fait prendre le voile de la religion. 250
 Concile de Londres, l'an 1075. *Ib.*
 Concile de Mayence, l'an 1075. 251
 Concile de Bénévent, l'an 1075. — En faveur de l'abbaye de Sainte-Sophie. 252
 Concile de Spalatro, l'an 1075. *Ib.*
 Concile de Vinchestre, l'an 1076. — Contre l'incontinence des chanoines. *Ib.*
 — Canons. 253
 *Conciliabule de Wormes, l'an 1076. — Contre saint Grégoire VII. 255
 III^e Concile de Rome, l'an 1076. — Le pape excommunie l'empereur Henri IV. 257
 — Réflexion de Fleury sur cette excommunication, note. 259
 *Conciliabule de Pavie, l'an 1076. — On y excommunie le pape. *Ib.*
 Concile de Tribur, l'an 1076. — On veut y déposer l'empereur. 260
 Concile d'Anse, l'an 1076. — Contre la simonie. 261
 Concile de Clermont, l'an 1076. — On y dépose deux évêques. *Ib.*
 Concile de Dijon, l'an 1077. — Contre les clercs simoniaques. *Ib.*
 Concile d'Autun, l'an 1077. — On y interdit plusieurs archevêques. *Ib.*
 Concile de Forcheim, l'an 1077. — On y élit roi, Rodolphe, duc de Souabe. 262
 Concile de Poitiers, l'an 1078. — Contre la simonie. *Ib.*
 — Canons. 264
 IV^e Concile de Rome, l'an 1078. — On y dépose plusieurs évêques. 265
 V^e Concile de Rome, l'an 1078. — On y excommunie Nicéphore Botaniatè, empereur de Constantinople. 267
 — Canons. *Ib.*
 — Bérenger renonce encore une fois à ses erreurs. 268
 Concile de Lyon, l'an 1079. — On y dépose Manassès, archevêque de Reims. 269
 VI^e Concile de Rome, l'an 1079. — Profession de foi de Bérenger. *Ib.*
 Concile de Bretagne, l'an 1079. — Contre les fausses pénitences. 271
 VII^e Concile de Rome, l'an 1080. — Excommunication de l'empereur Henri. *Ib.*
 Concile de Wurtzbourg, l'an 1080. — A l'occasion de l'empereur. 275
 *Assemblée de Mayence, l'an 1080. — En faveur de l'empereur. *Ib.*
 *Conciliabule de Brixen, l'an 1080. — On y élit l'antipape Guibert. 276
 *Conciliabule d'Utrecht, l'an 1080. — On y excommunie le pape. 277

— Puntion miraculeuse de Guillaume, évêque d'Utrecht. 277
 Concile de Saintes, l'an 1080. — En faveur de l'abbaye de Fleury. 278
 Concile d'Avignon, l'an 1080. — On dépose Achard, évêque d'Arles et l'on élit plusieurs évêques. *Ib.*
 Concile de Lillebonne, l'an 1080. — Canons. *Ib.*
 Concile de Langres, l'an 1080. — Contre les investitures des laïques. 280
 Concile de Bordeaux, l'an 1080. — Contre Bérenger. *Ib.*
 Concile de Sens, l'an 1080. *Ib.*
 Concile de Burgos, l'an 1080. — On y abroge les cérémonies gothiques. *Ib.*
 Concile de Meaux, l'an 1081. — On y dépose Ursion, évêque de Soissons et on élit le moine Arnoul à sa place. *Ib.*
 Concile d'Issoudun, l'an 1081. 282
 VIII^e Concile de Rome, l'an 1081. — Contre l'empereur Henri. *Ib.*
 Concile de Charroux, l'an 1081. — On y dépose Boson, évêque de Saintes. 283
 Concile de Saintes, l'an 1081. — On y ordonne Hugues, évêque de cette ville. 283
 Concile de Meaux, l'an 1082. — On y ordonne Robert, évêque de cette ville. *Ib.*
 IX^e Concile de Rome, l'an 1083. *Ib.*
 X^e Concile de Rome, l'an 1084. — On y excommunie l'antipape Guibert. 284
 Concile de Soissons, l'an 1084. *Ib.*
 Assemblée de Berka, l'an 1085. *Ib.*
 Concile de Quedlimbourg, l'an 1085. — On y excommunie l'antipape Guibert avec ses partisans. 285
 — Canons. 286
 *Conciliabule de Mayence, l'an 1085. — Pour l'antipape Guibert. 287
 Concile de Compiègne, l'an 1085. 288
 *Conciliabule de Ravenne, l'an 1086. — En faveur de l'église de Ravenne. 288
 Concile de Capoue, l'an 1087. — En faveur de l'élection du pape Victor III. *Ib.*
 Concile de Bénévent, l'an 1087. — Le pape Victor y dépose l'antipape et condamne les investitures. 289
 Concile de Rome, l'an 1089. — On y confirme les décrets portés contre l'antipape Guibert et l'empereur Henri. 290
 Concile de Troyes, l'an 1089. — Sur les divers degrés de parenté. *Ib.*
 Concile de Melfe, l'an 1089. — Canons. 291
 Concile de Saintes, l'an 1089. — On y nomme le légat Amat, archevêque de Bordeaux. 292
 Concile de Torrè, l'an 1089. — On y excommunie Torquitor, seigneur de Sardaigne. *Ib.*
 Concile de Narbonne, l'an 1090. — En faveur de l'abbaye de Saint-Laurent-de-Grasse. 293
 Concile de Toulouse, l'an 1090. *Ib.*